Edito

A parution irrégulière N°81–mai 2017

SPECIALE ELECTIONS	Page 1	CARTE NATIONALE D'IDENTITE	Page 6
CONSEIL MUNICIPAL	Page 2	ACTUALITES	Page 7
SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS	Page 6	AGENDA	Page 12
PLAN LOCAL D'URBANISME	Page 6	ETAT CIVIL	Page 12

1er tour de l'élection présidentielle 2017 à Ludes* :

Inscrits : 542 Votants : 476 (87%)
Abstentions : 66 (12,18%)
Blancs et Nuls : 9 (1,89% -par rapport au % total des votants)
* www.interieur.gouv.fr › Elections › Election présidentielle 2017

Parti Politique	Candidat	Nombre	% Inscrits
Les Républicains	François FILLON	170	36,40 %
Front National	Marine LE PEN	114	24,41 %
En marche!	Emmanuel MACRON	94	20,13 %
La France insoumise	Jean-Luc MÉLENCHON	30	6,42 %
Debout la France	Nicolas DUPONT-AIGNAN	27	5,78 %
Parti socialiste	Benoît HAMON	14	3,00 %
Lutte ouvrière	Nathalie ARTHAUD	6	1,28 %
Union populaire républicaine	François ASSELINEAU	5	1,07 %
Nouveau Parti anticapitaliste	Philippe POUTOU	4	0,86 %
Résistons !	Jean LASSALLE	2	0,43 %
Solidarité et progrès	Jacques CHEMINADE	1	0,21 %

2ème tour de l'élection présidentielle 2017 à Ludes* :

Inscrits : 542 Votants : 447 (82,47%)
Abstentions : 95 (17,53%)
Blancs : 45 (10,07% -par rapport au % total des votants)
Nuls : 16 (3,58% -par rapport au % total des votants)

Parti Politique	Candidat	Nombre	% Inscrits
En marche!	Emmanuel MACRON	233	60,36 %
Front National	Marine LE PEN	153	39,64 %

Nous souhaitions vivement remercier Laly Bouzalfane ayant pris part activement aux deux dimanches des élections présidentielles. Laly ne s'est jamais départie de son sourire pour le plus grand bonheur des électeurs.

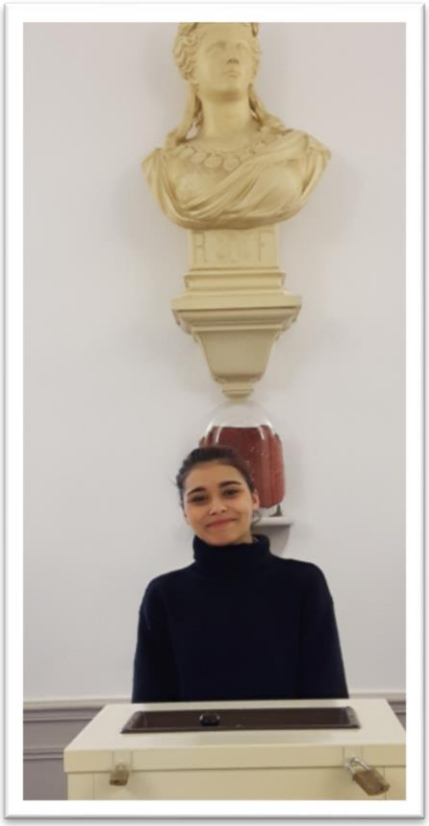

Au dépouillement du 2ème tour, Caroline Jorez, nous a rejoints également pour participer aux différentes étapes qui rythment un dépouillement. Ouverture de l'urne, inventaires des bulletins, le tri, le dépouillement….et les résultats.

Marianne peut regarder sereinement l'avenir républicain avec ces jeunes filles dont la gentillesse et le sérieux sont pour nous un gage d'avenir !

Les élections législatives sont organisées les **11 et 18 juin 2017**, soit le mois suivant l'élection présidentielle.

Les députés qui seront élus en juin seront les premiers à être soumis à la nouvelle législation relative au cumul des mandats.

Un député est un parlementaire qui représente, à la fois, sa circonscription et la nation toute entière. L'Assemblée nationale est composée de 577 députés. Les 577 circonscriptions dans le cadre desquelles se déroule l'élection de chaque député sont délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département, en fonction de l'importance de la population.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 13 FEVRIER 2017

ABSENTS : Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Nicolas RULLAND) M. Damien DUMARGNE (pouvoir à Mme Christelle SOHET)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **DÉCIDE** de donner son accord à la poursuite et à l'achèvement des procédures du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté Urbaine du Grand Reims qui détient la compétence urbanisme depuis le 1er janvier 2017. (Les travaux d'élaboration du PLU restent à la charge de la commission communale en place, mais seront actés par la Communauté Urbaine du Grand Reims).
- **DÉCIDE** d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme qui est la Communauté Urbaine du Grand Reims anciennement Reims Métropole avec qui l'ensemble des communes de la CCVCMR avaient conventionné.
- **DÉCIDE,** au vu du transfert des charges liées aux dépenses d'investissement de voirie vers la Communauté Urbaine du Grand Reims, d'adopter la convention de dette récupérable (attribution de compensation.
- **APPROUVE** la modification du régime forestier de l'ONF entre la parcelle C 41 (en partie) et C102.
- **DÉCIDE** de déclasser l'immeuble soit anciennement occupé par la Poste puis par l'Agence Postale Communale sis 7 rue Nationale, cadastré AB 475 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.
- **APPROUVE** l'Agenda d'Accessibilité Programmée sur 6 ans pour mettre en conformité l'Installation

Ouverte au Public (le cimetière) et les Etablissements Recevant du Public (la salle des fêtes et l'église).

Questions diverses :

- Planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles.
- Point d'avancement sur les réunions de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- Projet de continuation d'une étude pour la réhabilitation de l'ancienne école des filles en appartements par Plurial Novilia. Vote de confiance : 10 oui, 3 non et 1 abstention.
- Projet de réhabilitation de l'ancienne Poste dans son ensemble, au vu de la disponibilité du rez-de chaussée et du départ du locataire, à l'étage, dans les prochains mois.
- Demande auprès de la Poste pour déplacement de la boîte aux lettres fixée à l'ancienne Poste vers les panneaux d'affichage de la mairie.
- Lecture du courrier émanant de la Section Locale des vignerons de Ludes.
- Mobilisation le samedi 4 mars à 10h devant le collège de Rilly-la-Montagne afin de protester contre la suppression d'une classe de 5ème.
- Compte rendu du conseil d'école
- Achat de 12 décors de Noël supplémentaires après avis du conseil municipal.
- Atelier de couture, tricot ou broderie proposé par les petites mains de Ludes de 14h à 17h (jour non déterminé) à la salle des fêtes.
- Réunion d'information menée par M. Alain TOCUT sur les énergies renouvelables le vendredi 24 mars à 20h30 à la salle des fêtes.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2017

TOUS PRÉSENTS

LE CONSEIL MUNICIPAL :

❖ **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) et **ADOPTE** le montant de l'attribution de compensation dite de « neutralisation fiscale » au vu du transfert de compétences entre la commune et la Communauté Urbaine du Grand Reims.

❖ **AUTORISE** par un vote à bulletin secret (11 oui, 2 non, 1 blanc) Plurial Novilia à réhabiliter l'ancienne école des filles en logements destinés à la location.

Questions diverses :

- Les droits de préemption relèvent de la compétence urbanisme, traités par la Communauté Urbaine du Grand Reims. Cependant, au préalable, le maire a autorité pour donner son souhait ou pas d'exercer le droit de préemption urbain pour le compte de la commune et pour celui de la communauté Urbaine du Grand Reims.
- La commune n'exerce pas du Droit de Préemption Urbain sur les propriétés appartenant à :
  - M. Denis CHARLES et Mlle Sandrine AYER sise 2 rue Victor Hugo
  - Mme Michèle VILCOT née HENRAT sise 5 rue Gambetta.
- Elections lors de l'assemblée générale de l'association « Premiers Pas » du 9 mars dernier :
  - Le Président : M. Clément DELANNOY
  - La Vice-Présidente : Mme Perrine RAFFLIN

- La Trésorière : Mme Nadège BONNEVIE
- La secrétaire : Mme Marie BRIMONT

- Le devis de « Pépinières des Cavaliers » a été retenu pour l'aménagement paysager aux abords de la salle des fêtes et du parking de l'école.
- Augmentation de la rémunération pour M. Pascal LEROY (à définir lors d'un prochain conseil)

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 3 AVRIL 2017

ABSENT : M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

❖ **VOTE**, les comptes administratifs 2016 de la commune et du lotissement, sous la présidence de M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE (budget principal) :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses 469 941.10 €
- Recettes 1 532 206.95 €

→Excédent **1 062 265.85 €**

INVESTISSEMENT

- Dépenses 121 761.80 €
- Recettes 140 920.53 €

→Excédent **19 158.73 €**

RESTES À RÉALISER

- Dépenses 25 097.00 €
- Recettes 0.00 €

→Déficit **25 097.00 €**

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL DE L'ANNÉE 2016 : **1 056 327.58 €**

(Excédent partiel d'un montant de 502 667 € inclus provenant de l'entité du lotissement.)

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT (budget annexe) :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses 691 956.92 €
- Recettes 2 221 296.01 €

→Excédent **1 529 339.09 €**

INVESTISSEMENT

- Dépenses 1 669 309.06 €
- Recettes 94 644.96 €

→Déficit **1 574 664.10 €**

SOIT UN DÉFICIT GLOBAL DE L'ANNÉE 2016 : **45 325.01 €**

(Reversement de l'excédent partiel d'un montant de 502 667 € déduit vers l'entité de la commune.)

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE DES BUDGETS COMMUNE ET LOTISSEMENT DE L'EXERCICE 2016 S'ÉLÈVE À 1 011 002.57 €

(La ligne de trésorerie pour les travaux de viabilisation du lotissement étant remboursée en intégralité.)

* AFFECTE LE RÉSULTAT 2016 DE LA COMMUNE comme suit :

CONSIDÉRANT

- Un excédent de fonctionnement de 1 056 327.58 €
- Un solde d'exécution d'investissement positif de 19 158.73 €
- Un reste à réaliser de 25 097.00 €

Entraînant un besoin de financement de 5 938.27 €

AFFECTE

- Au compte 002 en recettes de fonctionnement 1 056 327.58 €
- Au compte 001 en recettes d'investissement 19 158.73 €
- Au compte 1068 financement de la section d'investissement 5 938.27 €

❖ **APPROUVE** les comptes de gestion 2016 de la commune et du lotissement dressés par Mme Laure PÉDRINI, inspecteur divisionnaire.

❖ **DÉCIDE** DE FIXER les taux des 3 taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation 14.53 %
- Taxe foncier bâti 19.85 %
- Taxe foncier non bâti 9.40 %

afin d'assurer la neutralité fiscale auprès du contribuable en additionnant le montant des impôts communaux et intercommunaux avant et après la fusion. Ces taux ont été calculés par la Direction Générale des Finances Publiques au vu du transfert de charges de la commune vers la Communauté Urbaine de Grand Reims ce qui explique leur augmentation.

Pour information, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) votée par la Communauté Urbaine du Grand Reims figurera sur le même avis que la taxe foncière.

❖ **VOTE**, le budget primitif communal 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- FONCTIONNEMENT 1 538 809.00 €
- INVESTISSEMENT 905 417.00 €

❖ **VOTE**, le budget primitif 2017 du lotissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- FONCTIONNEMENT 1 093 850.00 €
- INVESTISSEMENT 569 588.00 €

❖ **DÉCIDE** d'inscrire l'ensemble des rues dans une programmation de travaux de voirie auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims et du SIEM à partir de 2018.

Questions diverses :

- Rédaction d'un courrier à destination de la DDT afin de dénoncer son projet d'élaboration de la nouvelle cartographie des cours d'eau qui a pour but de classer un des fossés du territoire de Ludes en cours d'eau.
- Succès de la pièce de théâtre « Panique au Ministère» organisée par Lud'Attitude.
- Mlle Christelle SOHET a annoncé sa démission en tant qu'élue.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME
SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS

Voyages scolaires, sorties pédagogiques, colonies de vacances, jumelages et toutes autres activités impliquant la sortie d'un mineur du territoire français nécessite IMPERATIVEMENT une autorisation de sortie du territoire (AST).

- L'autorisation de sortie de territoires (AST) est applicable depuis le **15 janvier 2017** à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique également à tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...) dès lors que le mineur quitte le territoire français **sans un titulaire de l'autorité parentale**.

- Elle ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage requis (en fonction des exigences du pays de destination et de sa nationalité, soit une carte nationale d'identité, soit un passeport avec ou sans visa).

- L'AST est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.

- Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire (cerfa n° 15646*01) étant accessible sur le site internet www.service-public.fr

Photocopie obligatoire de la carte d'identité ou du passeport du signataire qui accompagnera le CERFA.

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document opérationnel et stratégique qui définit le projet global d'aménagement de la commune. Il organise le développement de la commune en fixant les règles d'urbanisme, les différentes zones et les prescriptions architecturales.

Le mardi 4 avril s'est tenue une réunion publique dans le cadre du PLU afin d'informer les ludéens sur le diagnostic du territoire ainsi que son aménagement.

Une prochaine réunion publique est prévue concernant le zonage.

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Principe

- La carte nationale d'identité permet de justifier son identité.
- Elle permet également de voyager dans les pays de l'Union Européenne.
- Depuis, le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures passe de 10 à 15 ans.
  Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le **1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013**.
- Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facilement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans.
- Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.

IMPORTANT :
Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations ou de s'assurer auprès de votre agence de voyages.

Où effectuer cette démarche ?

Les demandes de titres d'identité ne seront plus possibles dans toutes les mairies.

Conditions

- Le titulaire de la carte nationale d'identité doit se présenter en personne à la mairie. Si celui-ci est un enfant mineur, il doit être accompagné de son père, de sa mère ou de son tuteur légal.

Délais d'obtention

- La carte nationale d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication sont variables en fonction de la période de l'année, notamment avant les vacances scolaires. Comptez généralement **6 semaines au minimum**.
- La présence du titulaire (et de ses parents ou tuteur si le titulaire est mineur) est exigée lors du retrait de la carte.

Nouveautés, la carte nationale d'identité à portée de clic

Pour effectuer une pré-demande de CNI en ligne, il faut créer son compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés **https://ants.gouv.fr/** .

DON DU SANG

La municipalité de Ludes vous avait donné rendez-vous le mardi 25 avril 2017 de 16 heures à 19 heures 30. 1 médecin, 3 infirmières et 1 secrétaire médicale de l'EFS (**E**tablissent **F**rançais du **S**ang) étaient venus assurer la coordination médicale dans une ambiance volontairement festive à la salle des fêtes. 31 donneurs ont répondu à l'appel ! Et nous les remercions.

Pour rappel :

Les besoins en sang ont augmenté ces 5 dernières années de 10%. A l'origine de cette augmentation, l'allongement de l'espérance de vie et la multiplication des patients pouvant bénéficier d'une thérapie «transfusionnelle». De même, les progrès de la médecine dans le traitement des cancers ou de la leucémie sont de « gros consommateurs » de produits sanguins.

Le don de Sang n'est pas une question d'argent.

Le don du sang est à la portée de tous et peut sauver des vies !

A l'issue de cette journée de collecte, l'EFS a adressé à la commune le courrier suivant que nous souhaitions partager avec vous.

Monsieur le Maire,

Nous tenions à vous exprimer notre très vive gratitude pour le précieux concours dont vous nous avez fait bénéficier en favorisant la réalisation d'une collecte dans votre ville, le mardi 25 avril 2017.

La participation au don du sang des 31 volontaires que nous avons pu accueillir en cette occasion a contribué à nous permettre de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui nous sont adressées quotidiennement.

Vous renouvelant nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Docteur Muriel BLAISON
Responsable de l'organisation des collectes
de la Marne

Merci aux Donneurs !!!!!

Laurent Corblin

LE REPAS DES AÎNES

Voici un temps joyeux et convivial de notre village. Le repas des aînés qui s'est déroulé le jeudi 20 avril dernier réunissait à la salle des fêtes 80 convives, anciens et conseillés pour déguster un délicieux menu concocté par le Relais de Sillery. Si on vous dévoile le menu, certain serait tenté de truquer leur date de naissance pour venir à la prochaine édition…..qui se tiendra le **jeudi 19 avril 2018** !

Pour que ce repas fasse écho au printemps, Pascale Delabruyère avait harmonieusement apporté une touche florale avec de délicates compositions ponctuant les tables des convives.

Ce repas est aussi un temps d'échange pendant lequel monsieur le Maire a tenu à rappeler les évènements marquants qui jalonnent la vie de notre village. L'avancement du lotissement, l'ouverture du carrefour contact, le rattachement à la communauté urbaine du Grand Reims.

Après les *Profiteroles aux Fruits Rouges* le groupe d'animation musicale Joël OLIVIER a enchaîné les musiques jusque tard…même très tard pour le plus grand plaisir de tous. A l'année prochaine !

L'AUTRUCHE

Sous le regard d'un public averti, l'aire de jeux petite enfance située dans le nouveau quartier du Bas de Ludes fut inaugurée le 23 mai 2017 avec les Petits Bouchons et les enfants de la crèche.

Ce nouvel espace extérieur dédié aux petits représente un investissement de 21 878 € TTC.

L'**Autruche** ancienne association ludéene qui s'était impliquée en faveur du développement de structures et services pour la petite enfance a fait un don de 5 863€.

Le ruban d'inauguration a été coupé en présence des membres de l'Autruche, des représentants du conseil municipal, du personnel de la crèche et des Petits Bouchons devant des enfants émerveillés et surtout impatients !

Cet espace réservé aux enfants doit bénéficier de l'attention de chacun afin qu'il reste propre. En cas de déjections canines, nous demandons aux maîtres de les ramasser pour éviter de souiller cette aire de jeux.

MISSION PRINTEMPS

Le début d'année fut difficile pour les jardiniers. Après une période estivale trop

en avance avec des températures dignes d'un mois de juillet, l'hiver a décidé de faire un dernier pied de nez…..causant de nombreux dégâts. Même les fleurs de printemps comme les tulipes ont préféré différer leur floraison. Finalement, on ne fait pas toujours ce que l'on veut au mois de Mai. Le calendrier de fleurissement de notre commune n'en reste pas moins chargé.

Le 19 avril, l'équipe « les mains vertes de Ludes» s'était donnée rendez-vous devant la salle des fêtes pour revégétaliser les parterres. Grâce à l'ardeur et la bonne humeur de Mr Blondel, Mr Collet, Mr Mailliet, Melle Sohet, Mr Tourte et Mr Rulland 140 arbustes, 7 pommiers et cerisiers à fleurs ainsi que 30 vivaces ont harmonieusement trouvé leur place.

La deuxième étape sera le paillage à l'identique du kiosque par l'employé municipal et Mr Lecompère. Merci !

Toutes ces belles plantations ne sauraient prendre racine sans l'assiduité de Gérard Collet qui veille à arroser ces massifs pendant l'absence de l'employé municipal.

Merci pour cette solidarité chlorophyllienne !

Le 20 mai, un autre rendez-vous printanier important pour l'embellissement de notre commune fut la plantation des fleurs d'été réalisée par une vingtaine de personnes ayant répondu à l'appel des « mains vertes de Ludes ». Une heure plus tard, 53 jardinières bétons, 21 tonneaux, 2 bacs à laver et une dizaine de jardineries ont été remplis d'environ 1 000 plants de fleurs annuelles.

Voici la liste de quelques plantes qui composent la base de notre fleurissement :

- petunia vista bubblegum
- petunia pink mango
- petunia ray salmon
- ipomée black tone

Les curieux chercheront les nouvelles espèces 2017 telles que :

coleus dipt in wine, begonia summerwing apricot, verveine sun thalys, tabac perfume white et aussi des espèces encore moins connues comme : rudbeckia tiger eyes, gomphera firework ou amaranthe hot biscuit.

C'est en tout 23 variétés de plantes qui ont été repiquées selon un plan étudié en fonction de la taille et de la direction de croissance des fleurs. 3 personnes ont œuvré 2 heures avant le début de la mission afin que nos plantations soient harmonieuses et jolies.

Le Craon de Ludes est géré par Mr Quenardel Michel.

LUD'ATTITUDE

Lud'Attitude a enchanté ce printemps avec différentes manifestations pour petits et grands. Le bal "Chic détails choc" le 11 mars, la chasse aux œufs de Pâques le samedi 1er avril puis la pièce de théâtre "Panique au ministère" le 1er avril. Un joli montage photos témoigne du partage joyeux de ces rendez-vous ludéens. Quelle chance que le théâtre puisse s'inviter dans nos communes. Merci à l'association Lud'Attitude de rendre cela possible !

Les comédiens de « Panique au ministère »

La chasse aux œufs de Pâques

Pour cet été, Lud'Attitude nous réserve un joli programme de festivités que nous dévoile Krystel Sohet.

« Tout d'abord, la **fête de la musique le mercredi 21 juin**.
Venez partager ce moment de convivialité autour de la musique avec en première partie à 19h l'Harmonie de Ludes puis à 20h30 le groupe "Les sombreros" composé de 5 musiciens (guitare, 2 basses, batterie, saxophone) et 2 chanteurs. Lud'Attitude proposera une restauration sur place. Allez musique à Ludes le 21 juin!

La **fête Nationale le jeudi 13 juillet** qui débutera à 19h à la salle des fêtes avec un repas dansant. Ce repas sera cuisiné « maison » par Lud'Attitude et se composera d'un apéritif, jambon braisé grillé sur place, de frites fraîches à volonté et d'un dessert maison. La retraite aux flambeaux débutera à 22h pour nous mener aux monuments aux morts où aura lieu la cérémonie commémorative. Le typique feu d'artifice sera tiré à 23h30 près de la salle des fêtes. Venez nombreux participer à ce moment de rassemblement national. »

AGENDA

JUIN

- Lud'Attitute vous invite à la fête de la musique le **mercredi 21 juin**. Rendez-vous à 19h à la salle des fêtes avec l'Harmonie de Ludes puis à 20h30 avec le groupe les Sombreros. Restauration sur place.
- La Sté de Tir organise un concours et des portes ouvertes le **dimanche 25 juin de 10h à 18h**
- Kermesse des petits bouchons le **vendredi 30 juin 2017 à 18h30**

JUILLET

- Kermesse des écoles à Mailly-Champagne (vendangeoir Palmer) le **samedi 1er juillet 2017 à 10h30**
- Cérémonie de la Fête Nationale pendant la retraite aux flambeaux le **jeudi 13 juillet.**
- Lud'Attitude vous convie au repas dansant de la Fête Nationale le **jeudi 13 juillet** à la salle des fêtes à partir de 19h

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos meilleurs vœux de bienvenue

NICOLLE Raphaël

10 février 2017

RENOUVELLEMENT DES VOEUX DE MARIAGE

Avec nos meilleurs vœux de bonheur

ALCOSER Huguette et LUDET Christian

7 mai 2017

DECES

Avec nos sincères condoléances

AMÉ Fernande

02 mars 2017

SOHET Michel

28 mars 2017

MONMARTHE Guy

29 mai 2017

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly

lundi, mardi, jeudi et samedi 9h-12h

Mercredi 9h-12h et de 14h-18h

vendredi 14h-18h

Tél : 03.26.05.40.78

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi de 16h30 à 18h30

mercredi de 9h30 à 11h30

jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Tél : 03.26.61.12.50